

COMMISSION PATRIMOINE

Bibliothèque et musée d'Amiens

23 janvier 2025

ORDRE DU JOUR :

Matinée : 10h15 - 12h20

- **10h15 -10h45** : Présentation du projet d'exposition régionale par Pierre Savreux, vice-président délégué à la Culture et au Patrimoine d'Amiens métropole, Laëtitia Bontan, directrice des bibliothèques d'Amiens Métropole et Pierre Stépanoff directeur des musées d'Amiens et de la Maison de Jules Verne.
- **10h45-11h00** : Échanges avec la salle.
- **11h-11h10** : Prise de parole des copilotes de la commission patrimoine, Éric Berriahi, direction des archives municipales, de la bibliothèque patrimoniale et du devoir de mémoire et Corinne Barbant, responsable de la politique documentaire à la médiathèque de Calais.
- **11h10-11h40** : Bilan 2024 et perspectives 2025 des actions de l'AR2L Hauts-de-France par Julie Proust, responsable du pôle Patrimoine et Amandine Haslin, chargée de mission Patrimoine.
- **11h40-11h55** : Prise de parole de Pierre-Jean Riamond, chef du bureau du Patrimoine au Service du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture autour des Plans de conservation partagée des périodiques imprimés (PCPP) et des plans de sauvegarde.
- **11h55-12h05** : Prise de parole de Monique Pujol, directrice du département de la coopération.
- **12h05-12h15** : Échanges avec la salle.

Après-midi : 14h30-17h

- **14h30-15h00** : Présentation de la section Hauts-de-France du Bouclier bleu par ses délégués Marion Herbaux et Christophe Cattelet.
- **15h00-16h30** : Table ronde sur les Plans de sauvegarde des biens culturels (PSBC).
Modération : François-Xavier André et Éric Berriahi
 - Intervention de Mathieu Gerbault, responsable du Service patrimoine et conservation à la bibliothèque municipale de Bordeaux sur le retour d'expérience de la bibliothèque autour de la rédaction de son PSBC.
 - Retour d'expérience des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) par Christophe Cattelet, chargé de mission au SDIS 59, Ludovic Geet, chef du Bureau Planification, Service Prévision, Groupement Prévention et Prévision des Risques au SDIS 80 et Christophe Dieval, lieutenant de sapeurs-pompiers au SDIS 62.

1. Présentation du projet d'exposition régionale

Pierre Savreux, vice-président délégué à la Culture et au Patrimoine d'Amiens Métropole, Laëticia Bontan, directrice des bibliothèques d'Amiens métropole et Pierre Stépanoff directeur des musées d'Amiens et de la Maison de Jules Verne, ont débuté cette journée en annonçant leur souhait de créer une exposition régionale collaborative en 2027 sur les manuscrits en lien avec l'exposition sur le scriptorium de l'abbaye de Corbie prévue à Amiens début 2027.

L'objectif est de continuer à former une vraie identité régionale autour du livre en Hauts-de-France, région française ayant le plus de bibliothèques municipales classées sur son territoire.

L'idée est de proposer une exposition régionale autour des abbayes régionales, de leur scriptorium et de leurs trésors manuscrits.

Deux axes se dessinent pour ce projet :

- Une exposition sur le scriptorium de l'Abbaye de Corbie et ses manuscrits présentée au musée de Picardie et portée par la bibliothèque d'Amiens métropole et la Bibliothèque nationale de France (BnF) ;
- Un parcours régional composé de plusieurs expositions dans les bibliothèques patrimoniales, musées, et archives de la région, porté par les partenaires régionaux, la bibliothèque d'Amiens métropole et l'AR2L Hauts-de-France. Ce parcours sera accompagné d'une valorisation numérique.

Ce projet, présenté par Amiens Métropole, propose de montrer au public la légitimité du patrimoine écrit, en lien avec l'installation du conservatoire national de la presse de la BnF à Amiens en 2029. Ce projet permettra de fédérer les acteurs du livre régionaux autour de la valorisation du Patrimoine écrit et de mettre en lumière la richesse des collections de manuscrits conservées en Hauts-de-France.

2. Du nouveau pour les plans de conservation partagés des périodiques (PCPP)

Lors de cette matinée, la présence en visioconférence de Pierre-Jean Riamond, chef du bureau du Patrimoine au Service du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture a permis de revenir sur les nouvelles modalités des plans de conservation partagée des périodiques proposées par le ministère.

Les ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur travaillent sur une nouvelle orientation de la conservation partagée des périodiques. Cette restructuration s'inscrit dans le cadre de l'arrêt des centres Sudoc-PS fin 2025 et dans une volonté de signaler la presse en lien avec le nouveau centre de conservation de la BnF prévu à Amiens en 2029.

Il est envisagé un périmètre réduit des PCPP régionaux qui seront désormais axés sur les titres patrimoniaux par nature (rares, anciens ou précieux, liés ou non à la région, etc.) et les titres régionaux et locaux. Les titres nationaux seront donc exclus des PCPP. Les PCPP régionaux seront relancés d'ici fin 2027 et portés par les opérateurs régionaux (structures régionales pour le livre).

Cette nouvelle orientation va impacter le PCPP Nord-Pas-de-Calais qui est en cours en région. Il est proposé aux partenaires un comité de pilotage le 20 mars à la bibliothèque de Lille. Les grandes lignes de cette réorganisation seront présentées et un temps d'échange sur le travail déjà effectué et les perspectives sera proposé.

3. Les plans de sauvegarde des biens culturels (PSBC) : présentation et retour d'expérience

La journée se termine par une après-midi consacrée aux plans de sauvegarde des biens culturels dans les établissements patrimoniaux.

> Prise de parole de la DRAC Hauts-de-France

L'après-midi débute par une prise de parole de Jacques Sauteron, conseiller livre et lecture à la DRAC Hauts-de-France.

La DRAC Hauts-de-France rappelle que les bibliothèques municipales classées doivent mettre en place leur PSBC avant 2025 en lien avec les formations proposées par le ministère de la Culture. La DRAC Hauts-de-France confirme aussi son rôle dans la coordination des formations autour de la mise en place des PSBC pour les structures hors Bibliothèques municipales classées.

Pour cela une liste des bibliothèques prioritaires va être proposée prochainement afin que celles-ci puissent être formées en lien avec les centre Régionaux de Formation aux Carrières des Bibliothèques (MédiaLille en région Hauts-de-France).

> Présentation de la section locale du Bouclier bleu France (BbF)

Afin de connaître les acteurs locaux soutenant les structures dans la création de leur PSBC, deux membres de la Section Hauts-de-France du BbF sont venus présenter le rôle du Bouclier bleu France ainsi que les actions de la section locale.

- Marion Herbaux, déléguée de section et restauratrice d'art ;
- Christophe Cattelet, déléguée de section et chargé de mission au SDIS 59.

Le BbF est une section nationale du Blue Shield International, lui-même composé de sections locales dans les différentes régions de France. L'objectif de l'association est d'assurer la préservation des documents patrimoniaux en cas de sinistre et de former les professionnels de la culture et du secours à la prise en compte du patrimoine en temps de crise.

3

Pour compléter leurs propos, les collègues du BbF ont transmis aux participants le numéro d'astreinte du BbF que chaque structure peut appeler en cas d'urgence. Le BbF est ainsi joignable du lundi au vendredi de 7h à 21h au 09.80.80.15.15 (puis taper 2).

Ce numéro devrait être joignable 7 jours sur 7 et 24h sur 24h dans les mois à venir.

Le BbF est aussi joignable par mail aux adresses suivantes :

presidence@bouclier-bleu.fr pour les projets de partenariats ou de mécénat ;

secretariat@bouclier-bleu.fr pour toute question, demande d'adhésion, ou dons ;

communication@bouclier-bleu.fr

> Le plan d'urgence de la bibliothèque municipale classée Mériadeck de Bordeaux

Présentation par Mathieu Gerbault et par le personnel du service patrimoine du plan d'urgence de la bibliothèque.

La bibliothèque municipale classée Mériadeck est la plus importante de Bordeaux. Elle contient des collections de lecture publique et plus de 500 000 documents patrimoniaux. Ces documents sont répartis sur 11 niveaux et 6 200 m² de magasins.

La bibliothèque a été un site pilote à Bordeaux pour le PSBC et la ville a ensuite souhaité que tous les établissements culturels de la ville se dotent d'un plan de sauvegarde.

La bibliothèque Mériadeck présente son PSBC et nous livre son retour d'expérience sur l'exercice incendie qui a été effectué dans ses locaux après la rédaction de celui-ci.

La construction du PSBC de la bibliothèque Mériadeck en quelques points :

- Un premier travail de repérage pour choisir et identifier les documents à sauver en priorité ;
- L'identification des risques majeurs de sinistres. L'inondation a été identifiée comme risque majeur même si plusieurs micros sinistres ont déjà eu lieu, comme une invasion d'insectes ou des petites inondations ayant causé de légers dégâts ;
- La mise en place d'un organigramme, permettant de déterminer qui intervient selon les problèmes rencontrés, ainsi que la mise en place d'une veille sanitaire des magasins ;
- L'identification des zones prioritaires à protéger ;
- La définition des référents PSBC et la mise en place d'une liste de contacts prioritaires ;
- La mise en place d'une astreinte avec les équipes ;
- Le choix des lieux de replis et d'évacuation des documents ;
- La vérification des véhicules utilisables (incluant les contacts d'urgence pour des véhicules réfrigérés) ;
- La mise en place d'un stock de matériel d'urgence, stocké dans trois zones différentes ;
- La formation de l'intégralité du personnel de la bibliothèque. L'équipe patrimoine a été sensibilisée à travers des actions et des entraînements ;
- La formation des pompiers ;
- La mise à jour régulière du PSBC et la formation régulière des équipes.

4

Le 24 janvier 2024, la direction de la bibliothèque et le commandement des pompiers ont décidé de mettre en place un exercice surprise à la bibliothèque.

Cet exercice a permis de lutter contre un possible incendie, puis de se confronter au risque d'inondation en raison de l'eau déployée pour éteindre le feu. De la fausse fumée a été utilisée afin

que la visibilité soit identique aux conditions réelles, et des livres des collections courantes ont été utilisés pour les actions de manipulation et de déplacement des fonds.

Le bilan de cet exercice a été positif. La mise en situation des agents a permis de voir comment chacun a pu gérer les différents moments de l'exercice. Certaines personnes étaient peu impliquées quand d'autres par soucis de bien faire l'étaient trop, au risque d'une mise en danger des personnes et des collections.

Une réflexion sur le lieu du « centre de commandement », ainsi que sur les personnes devant être à celui-ci a été menée. Il a été défini que les référents PSBC seraient finalement plus proches du sinistre, tandis que la hiérarchie resterait au « centre de commandement » afin de coordonner les autres informations (comme les entreprises pour les lieux réfrigérés).

Cet exercice a ainsi permis de voir les points positifs et négatifs du PSBC en situation réelle et ainsi d'améliorer celui-ci.

> Intervention des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) régionaux

Trois pompiers des SDIS régionaux ont participé à une table ronde autour du rôle des SDIS dans la mise en place des PSBC.

- Christophe Cattelet, chargé de mission au SDIS 59 ;
- Ludovic Geet, Chef du Bureau Planification, Service Prévision, Groupement Prévention et Prévision des Risques au SDIS 80 ;
- Christophe Dieval, lieutenant de sapeurs-pompiers au SDIS 62.

Les pompiers peuvent être présents et venir dans les structures patrimoniales lors des commissions de sécurité qui permettent de visiter les lieux, de discuter avec les agents, afin de mettre en place des actions de prévention.

Le PSBC permet de mettre en place avec les pompiers des actions en prévision d'une catastrophe. Dans notre région, 80 % des risques proviennent des inondations. Le PSBC est un document qui reste toujours dans les structures et qui n'est pas conservé par les pompiers.

Il est important de prendre en compte qu'en cas de sinistre urgent la priorité des secours est de sauver les vies humaines et non le patrimoine culturel. Il est aussi important de se rappeler que les pompiers ne pourront pas sauver toutes les œuvres ou documents et qu'il faudra prioriser au maximum les éléments à sauver. L'organisation interne dans chaque structure est donc importante pour aider au mieux les secours en cas d'urgence.

Les pompiers ont pu faire passer dans la salle des modèles de PSBC, notamment celui de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens et un modèle de PSBC mis en place pour une exposition temporaire.

Il est primordial pour les établissements de rencontrer les pompiers de leur collectivité et les référents des SDIS pour pouvoir leur présenter leur bâtiment, leur collection et discuter avec eux des risques et des PSBC à mettre en place. N'hésitez pas à les contacter.

- Somme : Ludovic Geet Chef du Bureau Planification, Service Prévision, Groupement Prévention et Prévision des Risques au SDIS 80 : Ludovic.GEET@sdis80.fr
- Oise : Éric Feuillet, chef de mission Protection du Patrimoine au SDIS 60 : eric.feuillet@sdis60.fr
- Nord : Christophe Cattelet, chargé de mission au SDIS 59 : christophe.cattelet@sdis59.fr
- Pas-de-Calais : Christophe Dieval, lieutenant de sapeurs-pompiers au SDIS 62 : cdieval@sdis62.fr
- Aisne : nous n'avons pas trouvé le référent encore au SDIS 02. Si quelqu'un a des informations, n'hésitez pas à nous les donner.